

Procédure de contrôle du conditionnement.

1- Opération préliminaire :

A chaque livraison d'articles de conditionnement, ces articles sont vérifiés selon la procédure AQ Pr MP 02. Cette procédure permet d'établir la masse moyenne des articles de conditionnement utilisés à l'atelier et de vérifier leur conformité.

Liste des masses moyennes des articles de conditionnement (établies par AQ Pr MP 02).

Type d'article de conditionnement	N° lot	Fournisseur	Date du contrôle	Masse moyenne constatée = Mmc	Visa opérateur contrôle
Tubes 100 mL	7028912	COOPER	31 08 09	7,53 g	
Boîtes en carton GF	09090070	COOPER	31 08 09	12,03 g	
Boîte en carton PF	10090113	COOPER	06 02 13	6,37 g	
Pot 45 mL	B038965	COOPER	31 08 09	10,04 g	
Pot 100 mL	B038791	COOPER	31 08 09	17,93 g	
Pot 200 mL	B051794	COOPER	06 02 13	27,81 g	
Pots transparents pour gélules	B042549	COOPER	31 08 09	12,34 g	
Pots opaques pour gélules	B044568	COOPER	10 11 14	17,76 g	
Flacon 125 mL	2506503	COOPER	31 08 09	84,90 g	
Flacon 250 mL	02513748	COOPER	31 08 09	144,3 g (sans bouchon)	
Bouillotte 125 mL	7439	COOPER	31 08 09	18,17 g	
Petit Pot confiture	PPC4567	GammV	17 02 11	126,1 g	
Gros Pot confiture	GPC3478	GammV	17 02 11	179,9 g	
Bouteille opaque 750 mL	27435469	XXX	20 10 11	578,5 g (sans capsule)	
Bouteille en verre transparent 1L	344MB	XXX	24 10 13	455,1 g (sans bouchon)	
Boîte conserve diamètre 55	LLL	YYY	20 10 11	25,15 g	
Barquettes 10x15	PCQ	ZZZ	28 02 13	31,35 g	
Sachet Sous vide	GFR	AAA	03 11 14	10,15 g	

	Contrôle conditionnement	AQ Pr ECF02	Version : 7
		M.A.J. le 10/11/14	Page 2 sur 5

2- Contrôles :

- Dans le tableau ci-dessus, repérer la masse moyenne constatée contrôlée de l'article de conditionnement utilisé **Mmc**.
- Calculer $Mmc + 10\%$, $Mmc + 5\%$, $Mmc - 10\%$, $Mmc - 5\%$.
- Préparer tous les articles de conditionnement nécessaires.
- Vérifier la propreté de tous les articles de conditionnement.
- Prélever 5 articles au hasard.
- Peser chaque article de conditionnement avec son bouchon.
- Compléter une fiche de contrôle AQ Pr ECF 02.

3- Résultats (voir exemple ci-après):

- Si les masses des 5 articles de conditionnement sont comprises entre les Limites de Contrôle ($LC = Mmc +$ ou $- 5\%$), réaliser le conditionnement.
- Si au plus 2 articles sur 5 ont une masse hors LC, mais comprise dans les Limites de Surveillance ($LS = Mmc +$ ou $- 10\%$), signaler la dérive et réaliser le conditionnement.
- Si au plus 2 articles sur 5 ont une masse hors LS, signaler la dérive, vérifier la masse de tous les articles de conditionnement, éliminer les hors LS, et réaliser le conditionnement.
- Si les 5 articles de conditionnement ont une masse hors LS, signaler la dérive, vérifier le numéro de lot des articles de conditionnement, et faire une AQ Pr MP 02 sur ce lot.

Rédigé par : A.Tavernier ; E.Gaspaldy ; C. Guyon Date : 10/11/14	Vérifié par : A.Q Date :	Approuvé par : P.LAMAUVE Date : 28/11/2014
---	-----------------------------	---

Opérateur de fabrication :
EG

Numéro de lot du produit fabriqué :
09 05 22 EG 1

Exemple: Fiche de contrôle AQ Pr ECF 02 : Contrôle articles de conditionnement.

Article de conditionnement :
Flacons de 20 mL

N° de lot de l'article de conditionnement :
34 657 DF

Masse moyenne constatée contrôlée : $M_{mc} = 33,6 \text{ g}$ (Lue dans le tableau)

Limites :	Calculs	Résultats :
Limite de Contrôle Supérieure LCS ($M_{mc} + 5\%$) :	$M_{mc} \times 1,05 = 33,6 \times 1,05$	35,2 g
Limite de Contrôle Inférieure LCI ($M_{mc} - 5\%$) :	$M_{mc} \times 0,95 = 33,6 \times 0,95$	31,9 g
Limite de Surveillance Supérieure LSS ($M_{mc} + 10\%$) :	$M_{mc} \times 1,10 = 33,6 \times 1,10$	36,9 g
Limite de Surveillance Inférieure LSI ($M_{mc} - 10\%$) :	$M_{mc} \times 0,90 = 33,6 \times 0,90$	30,2 g

Masses des 5 articles de conditionnement sélectionnés.

Masse des articles	M1 = 33,61g	M2 = 35,72g	M3 = 32,50g	M4 = 32,00g	M5 = 36,15g
LSS = 36,9 g					*
LCS = 35,2 g		*			
$M_{mc} = 33,6 \text{ g.}$	*		*	*	
LCI = 31,9 g				*	
LSI = 30,2 g					

Conclusion :

Analyse des résultats :

2 articles ont une masse comprise entre LSS et LCS. 3 articles ont une masse comprise dans les limites de contrôle (LCS et LCI). Je signale une dérive vers les limites supérieures des flacons de 20 mL N° de lot 34 657 DF. Je réalise le conditionnement.

Dérive constatée : **OUI** ou NON.

Conditionnement effectué : **OUI** ou NON.

Si non, expliquer.

Fiche de contrôle AQ Pr ECF 02 : Contrôle articles de conditionnement.

Opérateur de fabrication :	Numéro de lot du produit fabriqué :
--	---

Article de conditionnement :	N° de lot de l'article de conditionnement :
--	---

Masse moyenne constatée contrôlée : Mmc =

Limites :	Calculs	Résultats :
Limite de Contrôle Supérieure LCS (Mmc + 5%) :	$Mmc \times 1,05 =$	
Limite de Contrôle Inférieure LCI (Mmc - 5%) :	$Mmc \times 0,95 =$	
Limite de Surveillance Supérieure LSS (Mmc + 10%) :	$Mmc \times 1,10 =$	
Limite de Surveillance Inférieure LSI (Mmc - 10%) :	$Mmc \times 0,90 =$	

Masses des 5 articles de conditionnement sélectionnés.

Masse des articles	M1 =	M2 =	M3 =	M4 =	M5 =
LSS =					
LCS =					
Mmc =					
LCI =					
LSI =					

Conclusion :

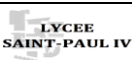
Analyse des résultats :

.....
.....

Dérive constatée : **OUI ou NON.**

Conditionnement effectué : **OUI ou NON.**

Si non, expliquer.

	Contrôle conditionnement	AQ Pr ECF02	Version : 7
		M.A.J. le 10/11/14	Page 5 sur 5

.....

.....

.....

Rédigé par : A.Tavernier ; E.Gaspaldy ; C. Guyon Date : 10/11/14	Vérifié par : A.Q Date :	Approuvé par : P.LAMAUVE Date : 28/11/2014
---	-----------------------------	---